

EXERCICE DU DROIT DE PORTABILITÉ

À [] le []

Moi, [] ayant atteint l'âge de 16 ans ou plus, avec email [] agissant en mon nom propre; ou agissant en tant que représentant de [] avec email [], dûment autorisé à exercer le droit de portabilité au nom de la personne concernée, par l'envoi d'un email au responsable du traitement des données à caractère personnel, à partir de l'adresse électronique de la personne concernée et par laquelle elle est identifiée, par la présente lettre et conformément aux dispositions des articles 20 du RGPD¹ et [23 de la LQPD](#)².

JE DEMANDE

Que mes données personnelles (ou celles de mon client représenté) soient fournies dans le délai fixé par la réglementation en vigueur dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine :

- À moi-même,
- Directement au responsable suivant, dans la mesure où cela est techniquement possible :

- Nom ou raison sociale :

[]

Qu'il soit répondu à ma demande dans les termes exposés ci-dessus dans le délai fixé par la réglementation en vigueur applicable.

Signé :

[]

1 Règlement (UE) 679/2016 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques en ce qui concerne le traitement des données à caractère personnel et la libre circulation de ces données

2 Loi 29/2021, du 28 octobre, qualifiée de protection des données personnelles

INSTRUCTIONS

1. Le modèle est utilisé par la personne concernée qui souhaite que ses données personnelles lui soient communiquées dans un format structuré, couramment utilisé et lisible en machine.
Elle peut également être utilisée si elle souhaite que les données à caractère personnel susmentionnées soient transmises directement du responsable du traitement au responsable du traitement, lorsque cela est techniquement possible.
2. Tu dois remplir uniquement les champs du formulaire que tu juges nécessaires pour t'identifier auprès de notre organisation, y compris le champ de signature (peut se faire à la main pour envoyer le formulaire par courrier postal, ou par signature électronique avec certificat reconnu à la Principauté d'Andorre comme l'indique le gouvernement d'Andorre lui-même sur son site <https://signatura.govern.ad/signpdf/index.jsp>) et l'adresser à l'adresse électronique (numérisée) ou à l'adresse postale indiquée dans notre politique de confidentialité, en tant que responsable du traitement. Si tu nous envoies le formulaire par courrier postal, n'oublies pas de remplir le champ de ton adresse électronique afin que nous puissions te recontacter. S'il n'était pas possible d'authentifier ton identité et qu'il ne nous avait pas donné les moyens de te demander des preuves supplémentaires, nous ne pourrions pas répondre à ta demande.
3. Si nous ne sommes pas en mesure d'authentifier ton identité avec les données que tu nous fournis en utilisant ce formulaire, nous te contacterons pour te demander des preuves supplémentaires de ton identité.
4. Parce que ton Agence de Protection des Données (dans le cas de la Principauté d'Andorre, l'[APDA](#)) peut traiter ta réclamation si tu estimes que nous n'avons pas répondu correctement à ta demande d'exercice des droits, il est nécessaire que le délai fixé par la réglementation en vigueur applicable soit écoulé depuis le dépôt de cette demande, ou que nous ayons pu authentifier en conséquence ton identité, et de fournir, avec le mémoire que nous t'avons envoyé en réponse à ta demande, l'un des documents suivants:
 - Copie du formulaire de demande tamponné par notre délégué à la protection des données.
 - Copie du formulaire de demande tamponné par le bureau de poste ou copie du récépissé de l'envoi par courrier recommandé.
 - Accusé de réception de l'e-mail dans lequel tu nous envoies la demande (en tant que responsable du traitement, nous t'enverrons l'accusé de réception ci-dessus au moment où nous recevons ta demande, par lequel, si tu ne l'as pas reçu, s'il te plaît, pense que ton e-mail est entré dans notre boîte de courrier indésirable ou a été perdu dans le trafic et contactes-nous à nouveau par courrier ou par téléphone).
 - Toute autre preuve fournie par nous et dont on peut déduire la réception de la demande.